



Diminution du salaire car je fait moins d'heures

Par **daniel**, le **22/10/2009** à **16:02**

Bonjour,

J'ai un contrat de travail avec un net de 1400€ l'employeur m'avait promis 1500€ net au bout du 2^{ème} mois ce qui est fait il m'a octroyé de 100€ ce qui fait 1600€ net maintenant il me fait moins d'heures pour faire faire des heures à la personne qui fait la plonge qui fait du mi-temps et qui a perdu son emploi du soir ailleurs jusqu'où peut aller ma réduction de salaire ?

Par **law56**, le **29/10/2009** à **17:43**

Avez-vous accepté une modification de votre contrat de travail ? Si non, il faut consulter un avocat sur les éventuelles possibilités de recours.

Pour plus d'information, vous pouvez m'adresser un e-mail à law5639@yahoo.fr.

Cordialement